2004-2014 : 10 ans
ONED
Observatoire National de l'Enfance en Danger

GIP Enfance en Danger
Assemblée des Départements de France
Liberté • Égalité • Fraternité
République Française

Lettre N°29 - *Janvier 2014*

La Lettre de l'ONED

Edito

L'ONED a 10 ans !

Lors de sa création par la loi du 2 janvier 2004, trois principales missions sont attribuées à l'ONED (CASF, art. L 226-6) : recenser et développer les études et recherches concernant l'enfance en danger et sa protection ; recenser, analyser et diffuser les interventions en matière de protection de l'enfance ; développer et diffuser les connaissances chiffrées sur l'enfance en danger. Ces missions, notamment celle portant sur les données chiffrées, ont été renforcées par la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

Ainsi, cette année, l'ONED fête ses 10 ans. Le bilan des actions est publié dans le Journal du droit des jeunes de janvier (cf. : www.oned.gouv.fr). Tout au long de cette année 2014, nous allons continuer à valoriser les travaux effectués. Cet automne - à une date qu'il reste à déterminer - nous organiserons un événement international qui aura pour objectif d'exposer les évolutions des enjeux, dispositifs et pratiques en matière de protection de l'enfance.

10 ans, c'est l'heure d'un bilan. 10 ans, c'est aussi une période durant laquelle nous avons cumulé suffisamment d'expérience pour qu'elle soit une assise robuste, afin de mieux se projeter, proposer, imaginer… au service d'une meilleure protection de l'enfance.

Gilles Séraphin,
directeur de l'ONED

L'ONED recrute…

- un chargé d'études pour l'animation du réseau des ODPE et le développement du dispositif de remontée des données.
  Fiche de poste
- un chargé d'études en contrat CIFRE
  Fiche de poste

Visites et échanges à l'ONED

L'équipe de l'ONED a récemment rendu visite à Chantal Cases, directrice de l'Ined, Catherine Bonvalet, directrice de recherche et Isabelle Frechon, chargée de recherche, pour échanger autour de leurs actions communes.
Claude Martin, directeur de recherche au CNRS, est également venu échanger sur le sujet de la parentalité dans le cadre d'une recherche européenne qu'il codirige. Enfin, dans le cadre de son étude sur les UAMJ, l'équipe de l'ONED s'est récemment entretenu avec Marie Derain, défenseur des enfants, Caroline Rey-Salmon, pédiatre légiste, Julien Jeammaud, chef d'escadron de la Gendarmerie nationale, Martine Brousse, présidente de la Voix de l'enfant et Magali Ginet, professeur de psychologie sociale et cognitive.

L'agenda en protection de l'enfance

- **19 février 2014** - Poitiers

Jeunesse de rue : pratiques, représentations et réactions sociales
Colloque scientifique organisé par l'Association des chercheurs des organismes de la formation et de l'intervention sociales et l'Institut régional du travail social de Poitou-Charentes, en partenariat avec le réseau thématique « Normes, déviances et réactions sociales » (RT3) de l'Association française de sociologie.

- **19-21 mars 2014** - Clermont-Ferrand

L'AEMO, une aventure collective - De la nécessaire pluridisciplinarité en AEMO à la transdisciplinarité.
Assises organisées par le CNAEMO

- **20-21 mars 2014** - Nantes

Trop de gestion tue-t-elle les MECS ?
4es rencontres nationales des professionnels des Maisons d'enfants à caractère social

Les actions de l'ONED

Les 10 ans de l'ONED : « En 2004, l'ONED, c'était deux personnes ! »

Présente dès le lancement de l'ONED, Réhéma Moridy, secrétaire de direction, est la plus ancienne de l'équipe. Ici, on aime souvent à rappeler qu'elle est la « mémoire de l'institution ». L'anniversaire de l'Observatoire est l'occasion de l'écouter retracer les débuts de l'institution.

« Auparavant, je travaillais pour la délégation interministérielle de la Famille, puis en janvier 2004, j'ai intégré pour deux mois le Cabinet de Christian Jacob, ministre de la Famille de l'époque. C'est donc à la fin du mois de février 2004 que j'ai rejoint l'ONED.

C'est le Groupe permanent interministériel de l'enfance maltraitée (GPIEM) qui avait reçu la mission de réfléchir à l'organisation du dispositif qui devait permettre à la France de se doter d'un outil pour l'amélioration de la connaissance de

la maltraitance envers les enfants. Le GPIEM a alors préconisé la création d'un observatoire dans le cadre du GIP qui héberge le SNATEM (Service national d'accueil téléphonique de l'enfance maltraitée, rebaptisé en 2007 Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger). *Le conseil d'administration du GIP a ensuite nommé Paul Durning, professeur de sciences de l'éducation, aux fonctions de directeur de l'ONED.*

L'inauguration officielle a eu lieu le 10 février 2004. L'Observatoire était alors localisé dans le 14e, dans l'enceinte de l'hôpital Broussais.

Pour pouvoir recruter, il était nécessaire d'obtenir un arrêté d'approbation du Ministère. Celui-ci n'est sorti qu'en mai 2004, alors de février à cette date, l'ONED, c'était deux personnes : le directeur et moi ! Paul Durning recevait notamment beaucoup d'associations intéressées par la création de l'Observatoire. En ce qui me concerne, je m'occupais de l'élaboration des bases de données sur les départements.

En juin, Pascale Breugnot, chargée d'études sur les dispositifs et pratiques et Anne-Marie Doucet-Dahlgren, chargée d'études pour la recherche, sont arrivées.

Je me rappelle de la première journée d'étude que nous avions organisée. C'était le 15 juin 2004. Le directeur avait profité de la venue en France de chercheurs de divers pays (Etats-Unis, Belgique, Ecosse, etc.) pour la préparation du Congrès Eusarf qui devait avoir lieu un an plus tard à Nanterre. Treize de ces chercheurs sont intervenus au cours d'une journée sur le thème « Prévenir et agir en situation de mauvais traitements envers les enfants. Regards internationaux ». *Une trentaine de personnes sont ainsi venues échanger avec eux dans un petit amphi de l'hôpital Broussais. Cette année, ce sont 300 personnes qui sont venues participer à notre dernière journée d'étude...*

C'est en novembre 2005 que nous nous sommes installés dans le 17e, bd Bessières, dans les locaux que nous occupons actuellement. »

La situation des pupilles de l'Etat : sortie de l'enquête au 31 décembre 2012

Depuis 2007, l'ONED publie les résultats relatifs à l'enquête sur la situation des pupilles de l'État. Cette enquête, devenue annuelle lorsqu'elle a été confiée à l'ONED, permet ainsi de disposer de données actualisées donnant lieu à un meilleur suivi du devenir immédiat des enfants admis. L'enquête réalisée en 2013 porte sur la situation des pupilles de l'Etat au cours de l'année 2012.

La première partie du rapport annuel décrit la situation des 2 328 enfants qui bénéficient du statut de pupille de l'État au 31 décembre, en fonction notamment des conditions d'admission, mais aussi de leur sexe et âge. La question des besoins spécifiques des enfants est également abordée. Agés en moyenne de 7,7 ans, les pupilles de l'État sont pour 53,1 % des garçons et ont été admis comme pupilles suite à une prise en charge par l'aide sociale à l'enfance pour 57 % d'entre eux.

La deuxième partie fait état des mouvements de population en 2012. Ainsi, 988 enfants ont été admis comme pupilles de l'État tandis que 1 042 enfants ont quitté ce statut dans l'année. Enfin, on évoque la situation des 697 enfants confiés en vue d'adoption par les conseils de famille.

Une troisième partie apporte des informations complémentaires, notamment sur les pupilles de l'État remis par leurs parents ou déclarés sans filiation (1°, 2° et 3° de l'article L.224-4 du CASF), la tutelle des pupilles (fonctionnement des conseils de famille) et fait le point sur l'évolution des agréments d'adoption.

Enfin, le rapport se conclut, par un focus sur les orphelins admis au statut de pupilles de l'État. Cette année, une attention particulière a été portée sur le profil de ces enfants et leurs différents modes de sortie du statut.

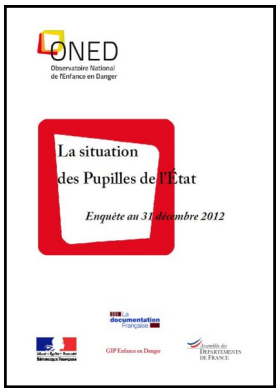

Recherche

Appels d'offres 2014 de l'ONED

Dans le cadre de sa mission d'amélioration de la connaissance des phénomènes de maltraitance et/ou de mise en danger des mineurs, l'ONED propose de nouveau cette année deux appels d'offres (ouvert et thématique) aux équipes de recherche de toutes les disciplines concernées par ces questions.

L'appel d'offres thématique porte sur le placement familial. Il s'agit d'acquérir une meilleure connaissance sociodémographique des publics concernés et des processus d'accès à la profession, ainsi que des pratiques à l'œuvre dans les situations d'accueil familial et de l'évaluation de leurs effets sur le moyen et long terme. En outre, les liens entre les enfants confiés et ces familles, la manière de les prendre en compte et de les préserver au-delà de la mesure, leurs effets sur le développement des enfants et sur leurs parcours de vie sont également des aspects fondamentaux à approfondir.

L'appel d'offres ouvert a pour objectif de développer l'étude des questions émergentes dès lors que leur approfondissement peut contribuer à éclairer l'action des intervenants ou des responsables techniques et politiques exerçant dans le champ social de l'enfance en danger.

Les dossiers devront être adressés à l'ONED, au plus tard le 28 avril 2014.

Plus de renseignements sont disponibles sur le site de l'ONED.

40 départements au séminaire technique des ODPE le 9 décembre dernier

Le lundi 9 décembre 2013, une centaine de personnes a participé au 2e séminaire technique des observatoires départementaux de la protection de l'enfance (ODPE) qui s'est déroulé dans les locaux du conseil général de la Gironde, à Bordeaux. Près de 40 départements y étaient représentés.

Après une introduction par le directeur de l'ONED présentant l'actualité de l'année écoulée, les chargés d'études du pôle Statistiques ont exposé le bilan du dispositif de remontées des données. Puis, la documentaliste du GIPED a présenté le nouvel espace réservé aux ODPE sur le site internet de l'ONED.

Deux observatoires départementaux ont décrit les démarches de partenariat mises en place au sein de leurs départements : l'ODPE de la Gironde (Adeline Gouttenoire) avec la faculté de droit et de sciences politiques de Bordeaux dans le cadre de la présidence de l'observatoire, et l'ODPE du Pas-de-Calais (Séverine Hermant et Stéphane Rosiaux) avec l'Insee du Nord-Pas-de-Calais dans le cadre d'une étude conjointe sur le parcours des bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance dans le Pas-de-Calais.

Sous la modération du directeur et d'une chargée de mission de l'ONED, une table-ronde réunissant Aline Métais (Anesm), Nicolas Baron (CG66) et Pierre Savignat (Société française d'évaluation) a permis de faire le point sur les évaluations internes et externes des établissements et services reçus par les ODPE et les analyses qui pouvaient en découler. Enfin, le directeur général du GIPED a clos le séminaire en dressant les atouts de la France dans le contexte européen de l'observation en protection de l'enfance.

Les actes du séminaire sont disponibles en ligne sur l'espace réservé aux ODPE.

5e conférence annuelle à l'ODPE de la Gironde

L'ODPE de la Gironde, créé en 2009, a organisé sa 5e conférence annuelle le 10 décembre 2013. Les 850 participants ont assisté à la présentation de travaux par des professionnels du secteur visant à améliorer la prévention par une bonne connaissance des recommandations de l'ONED et de l'Union européenne sur les outils disponibles pour la protection de l'enfance.

Des éléments sur l'actualité de la protection de l'enfance en Gironde introduits par la CRIP33 ont permis de contextualiser les dispositifs départementaux. Le thème discuté cette année portait sur « Précarité, Pauvreté : en quoi les professionnels et les associations de solidarité contribuent-ils à la protection de l'enfance ? » croisant des visions démographiques, sociologiques, psychologiques et juridiques. Les réponses apportées s'orientent autour des notions de pédiatrie sociale, de parrainage de proximité et d'actions partagées entre les professionnels et les associations.

Le rapport de l'ODPE de la Gironde rédigé à partir des données départementales sur la protection de l'enfance et dont la dernière parution date de décembre 2012 sera dorénavant bisannuel avec une prochaine édition en décembre 2014.

Une centaine de personnes à l'ODPE de l'Yonne le 23 janvier

André Villiers, président du conseil général de l'Yonne, a ouvert le 23 janvier dernier la 2e conférence annuelle de l'ODPE, créé en 2011. Près d'une centaine de personnes ont participé à cet après-midi. Guénaële Nedellec, sous-directrice Enfance-Famille, a présenté les avancées et les perspectives de l'ODPE icaunais. Dorothée Lepolard, chargée d'études à la sous-direction Enfance-Famille, a exposé les travaux en cours et à venir, et soumis un bilan de la première année de mise en œuvre du schéma départemental. L'ONED, invité à cette rencontre, a présenté ses missions mettant l'accent sur la mission d'observation commune aux ODPE et à l'ONED, ainsi que sur la formalisation du réseau des observatoires.

Réunion de l'ODPE de Paris le 3 décembre

Le mardi 3 décembre 2013, l'observatoire départemental de la protection de l'enfance de Paris s'est réuni à la mairie du 3e arrondissement. Quatre points principaux ont été abordés lors de cette demi-journée d'échanges. Les données statistiques ont tout d'abord été présentées, en particulier les informations préoccupantes et les signalements transitant par la CRIP75, les chiffres de l'aide sociale à l'enfance et l'activité de la Justice (Parquet de Paris, Tribunal pour enfants, DTPJJ) et des services de police. Il a ensuite été question de la circulaire du 31 mai 2013 relative aux modalités de prise en charge des jeunes isolés étrangers avant d'évoquer la mise en œuvre du schéma de prévention et de protection de l'enfance et l'illustration de la démarche qualité engagée dans une structure associative. La directrice générale de la DASES a conclu la matinée en insistant sur la richesse des échanges au sein de l'observatoire et la nécessité d'évaluer ce qui a été fait en son sein avant d'entamer la réflexion sur le nouveau schéma départemental.

Mise en place de l'instance consultative de l'ODPE 92

L'ODPE 92 est composé de deux instances : une instance technique et une instance consultative. Cette dernière, mise en place le 12 décembre 2013, est constituée de conseillers généraux et de représentants des services du conseil général, des services de l'Etat, de l'autorité judiciaire, d'institutions, d'établissements, de services, d'associations participant ou apportant leur concours dans le champ de la protection de l'enfance. Les membres sont nommés pour une durée de trois ans. Lors de cette rencontre, l'ONED, représenté par son directeur, a exposé son activité.

Séminaires, journées d'études

Le travail socio-éducatif au prisme du genre

Le 13 décembre 2013, deux chargées d'étude de l'ONED se sont rendues au colloque « Le travail socio-éducatif au prisme du genre » à l'IUT de Bobigny, organisé par l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux, sciences sociales, politique, santé (IRIS) et l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ). Ce colloque qui s'est déroulé les 12 et 13 décembre 2013 s'inscrivait dans les 14es journées de valorisation de la recherche de l'ENPJJ. À travers de nombreuses communications, portant sur les centres éducatifs renforcés, les zones d'attente pour les mineurs isolés étrangers, les professionnels de la justice, les familles d'accueil, ce colloque a mis en lumière combien le « genre », entendu ici comme *« un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes »*, est une catégorie d'analyse pour saisir les institutions pénales et de protection de l'enfance, et pour questionner l'histoire de ces institutions. Le genre est souvent occulté, voire dénié, dans le secteur social. Il importe alors de saisir la manière dont il travaille le quotidien du monde socio-éducatif.

« Du délaissement au projet de vie de l'enfant » : rencontre technique du club ASE

Le 21 janvier, se tenait une nouvelle rencontre technique des professionnels du Club ASE, en partenariat avec le réseau Idéal et l'ONED. Le programme de la journée s'est articulé autour du thème central : « Du délaissement au projet de vie de l'enfant ». En effet, un certain nombre d'enfants pris en charge dans les services de protection de l'enfance perdent tout lien significatif avec leurs parents. Or, la mise en œuvre de la procédure de traitement de ce délaissement semble rencontrer des freins. Au travers de présentations d'expériences de départements et d'associations, les professionnels ont pu échanger et débattre sur la pertinence et les évolutions envisageables des outils juridiques existants, ainsi que sur les organisations et les outils techniques nécessaires pour travailler la question d'un aménagement des statuts de l'enfant en fonction de ses besoins.

Hommage à Dominique Fablet le 17 janvier à l'Université de Nanterre

Dominique Fablet, professeur en sciences de l'éducation, est décédé en juillet dernier. Il avait été le troisième président du conseil scientifique de l'ONED d'octobre 2008 à janvier 2010. Un hommage lui a été rendu le 17 janvier à l'Université Paris Ouest Nanterre, dans le cadre plus vaste de la journée de recherche de l'équipe Education familiale et interventions sociales auprès des familles, dont il avait été responsable. Le directeur et une chargée de mission de l'ONED étaient présents.

La première partie de la matinée a été consacrée à la présentation de la thèse, soutenue en 2013, par Claire Ganne, intitulée « Le devenir des enfants accueillis en centre maternel. Approche écologique du parcours et de la qualité de vie des enfants sept ans après la sortie d'un hébergement mère-enfant ». La seconde partie a été réservée à une évocation des champs de recherches dans lesquels Dominique Fablet a inscrit ses travaux et nombreuses publications. Ensuite, l'après-midi a été organisée autour d'une table ronde intitulée « Psychosociologie ou sociologie clinique, conjugaison des dimensions individuelles, organisationnelles et sociales ? ». Elle a permis de montrer l'importance des recherches de Dominique Fablet, non seulement dans le champ de sa discipline, les sciences de l'éducation, mais plus largement dans l'ensemble du champ de la protection de l'enfance, voire celui de l'intervention sociale auprès des familles.

À l'international

8e Forum européen sur les droits de l'enfant à Bruxelles

Le 8e Forum sur les droits de l'enfant s'est tenu à Bruxelles les 17 et 18 décembre 2013, à l'initiative de la Commission européenne (direction générale Justice) sur le thème : « Vers des systèmes de protection de l'enfance intégrés dans la mise en œuvre de l'agenda européen pour les droits de l'enfant ».

Il a réuni près de 300 participants. Le 17 décembre après-midi, deux plénières se sont déroulées : l'une sur les directives européennes des systèmes de protection de l'enfant et l'autre sur le fonctionnement des systèmes de protection de l'enfance. Le 18 décembre, quatre groupes de travail ont permis d'aborder le rôle des services de protection de l'enfance dans des contextes différents : enlèvement parental, mineurs isolés étrangers, harcèlement en milieu scolaire et cyber harcèlement, mutilations sexuelles féminines.

Le directeur général du GIPED, a fait une communication lors de la deuxième plénière du jeudi 17 décembre sur le thème : « Pour une analyse compréhensive modélisée des systèmes de protection de l'enfance : un exemple, le système français ».

Pour s'abonner à la Lettre : siteoned@oned.gouv.fr
GIP Enfance en Danger BP 30302
75823 Paris Cedex 17
Tél : 01 53 06 68 68 / 01 45 41 38 01(fax)
www.giped.gouv.fr / www.oned.gouv.fr
Directeur de la publication : Gilles Séraphin
Réalisation : Fanny Boureau